

AVIS VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Leudelange se propose d'engager :

un(e) agent(e) administratif(ve) (m/f/x) à plein temps et à durée indéterminée sous le statut du fonctionnaire communal, groupe de traitement B1
pour les besoins du Service financier

Conditions d'admissibilité :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant entre autres l'article 2 de la modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- disposer d'un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1, émis par le Ministre des Affaires intérieures.

Les intéressés sont invités à adresser leur candidature au

Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Leudelange
5, Place des Martyrs
L-3361 Leudelange

pour le 30 septembre 2026 au plus tard accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois (bulletin n°3) ;
- copie de l'acte de naissance ;
- copie de la carte d'identité ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule social) ;
- copies conformes des diplômes et certificats d'études ou de formations requis ;
- un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans la carrière B1, établi par le Ministre des Affaires intérieures, incluant le relevé des notes de l'examen d'admissibilité ;
- certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (demande en ligne du certificat d'affiliation via le site : www.ccss.lu/certificats)

L'aide-mémoire renseignant sur les missions est à la disposition des intéressés sur le site internet de la Commune : www.leudelange.lu.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Leudelange, le 01.09.2026

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
Lou Linster, bourgmestre
Vanessa Baldassarri, échevine
Patrick Calmus, échevin